HALLOWEEN !





MédiaChartres soutien le monde médical.



MédiaChartres est pleinement associé à cette célébration de la peur, les articles publiés font généralement trembler **certains-nes** (et pour cause) ! Révéler et mettre en pleine lumière, les errances et malversations, passés sous silence par les médias locaux (presse/radios), renforce les appréhensions de tout ce « **jolie petit monde**« , pour **MédiaChartres** c'est « **Halloween** » toute l'année.





Une fête, qui a eu un peu de mal à s'imposer en France, mais qui fait désormais le bonheur des magasins, avec des rayons positionnés judicieusement dès l'entrée, les ventes de décorations, déguisements sont omniprésents, y compris dans les discothèques (concours de déguisements), les restaurants et bars (décoration/menu spécial/concerts), certaines villes participent à l'événement, mais surtout les parcs d'attractions : **(un bizness très lucratif).**

https://www.disneylandparis.com/fr-fr/les-saisons/halloween/

https://www.sortiraparis.com/actualites/halloween/articles/200092-halloween-2023-les-animations-terrifiantes-a-europa-park

https://www.radins.com/voyages/informations/actualites/peur-sur-le-parc-le-parc-asterix-devoile-son-programme-horrifiant-pour-halloween/49431

Origine d'Halloween : Le terme « Halloween » est l'abréviation anglaise d' « All Hallow's Eve« , qui pourrait être traduite comme la veille de Tous les Saints ou la veille de la Toussaint[1]. Cette fête où l'on peut croiser des zombies, des vampires et autres déguisements effrayants, est en fait un héritage celtique d'une fête très ancienne, la fête de Samhain ! La fête de Samhain, Samain ou encore Samonios, est une célébration païenne et celtique qui commémorait la fin des moissons, la fin de l'été et le début de la courte saison (appelée la saison sombre en opposition avec la saison claire). Elle existe depuis environ 2500 ans et était fêtée le 31 octobre, qui correspondait au dernier jour de l'année du calendrier celte.



L’emploi de courge utilisée comme lanterne rappelle une autre légende irlandaise associée à l’étrange et aux mauvais esprits : la légende de **Jack O’Lantern. Jack O’Lantern** était un ivrogne cruel et méchant qui aurait joué aux cartes avec le diable (?)



Durant **Halloween**, les enfants, déguisés de manière effrayante, font du porte-à-porte en annonçant cette formule pour avoir quelques friandises. S’ils ne récoltent rien, ils sont autorisés à faire une farce (…)

Références : ***les articles de presse cités ne font pas la promotion de la fête, faute d’article en ligne – merci à Libération pour ses archives publiques.***



Histoire d’en rajouter un soupçon, la période d’**Halloween,** pour celles et ceux qui ont accepté de faire un pacte, serait souvent l’époque pour régler sa dette !



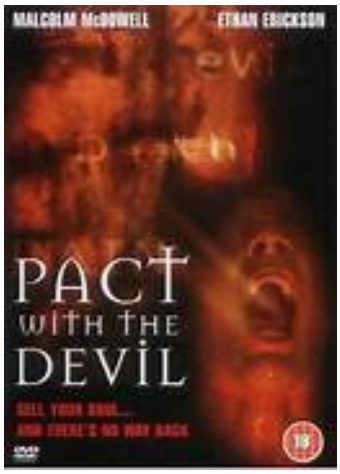


MédiaChartres ne veut surtout pas passer pour un oiseau de mauvais augures, mais invite les concernés-es, à faire . . . **Attention.**

Si vous souhaitez vous faire peur à la maison, voici quelques films (frissons garantis) !

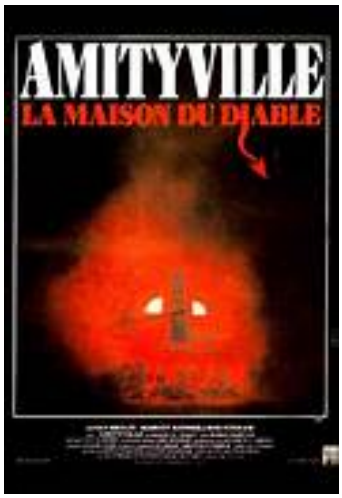
CINÉ-HALLOWEN






LA MAISON DU DIABLE


GRAND PRIX
"CARRIE"
au bal du diable


AMITYVILLE
LA MAISON DU DIABLE

https://www.bing.com/images/search?q=Horreur+Film+Diable&form=IRBPRS&first=1



Et n’oubliez pas,







MédiaChartres vous souhaite, un Happy Halloween.

Serge Maloude

QUI « SEM » L'ARGENT, RÉCOLTE . . .





MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres a consulté le « **rapport d'activité 2022** » édité et distribué par La **Ville de Chartres.**



Dans l'édito (**P3)** M. **Franck M.** adjoint aux finances et à la prospective (**plus quelques autres mandats et fonctions**) et le

maire Himself, essaient de convaincre la population, du bon usage des impots, taxes et prélèvements. Pour **MédiaChartres**, un mot semble usurpé dans les 34 lignes « **clarté**« , que le comptable en chef a également utilisé à de nombreuses reprises comme justificatif, durant la réunion du **17/10** (20h30) à l'hôtel de Ville- salle Fulbert, ou une trentaine (+/-) de personnes étaient présentes (**MédiaChartres** y était). Il faut noter, que **TF1** diffusait le même soir à 20h50 le **match de foot France/E cosse**, **le choix était vite fait !**



OÙ



©

MédiaChartres PH. L

Retour aux comptes, dans ce rapport et dans les autres, ainsi que dans les réunions publiques **JAMAIS i**l n'est fait allusion aux filiales (**SEM/SPL et divers**) **pourquoi ?**

MédiaChartres apporte ICI un éclairage, les **SEM** sont des entreprises dont le capital est détenu à la fois par des acteurs publics et privés. Elles sont crées dans le but de réaliser des projets « **d'intérêt public** » (?), comme . . . **les promotions immobilières,** la gestion de services publics et le développement économique local et de l'Agglo. Elles sont toutes dirigées par les plus « ***fidèles adjoints*** » du maire/président de l'Agglo.



Difficile donc, à ce niveau, de garantir la **transparence et la responsabilité** dans leur fonctionnement. **Leur dette est comptabilisée en dehors du budget principal de la collectivité territoriale**. Elles sont des entités juridiques distinctes des collectivités, **leurs dettes sont gérées séparément.**

Il est donc **FACILE** de manipuler les chiffres aux circonstances

et convenances des situations. Elles peuvent financer leurs activités par le biais de **prêts où . . . d'autres sources de financement externes ?** (la dette est incluse dans les comptes de la collectivité territoriale, que lorque cette dernière à apportè sa garantie).

Il est possible qu'une collectivité transfert la responsabilité d'une dette de **SEM**, à une autre entité (Sté diverses, et même vers une autre collectivité), **une porte *Royale* d'entrée dans le monde du brouillard**



Les possibilités de manipulation et de jonglage sont sans limite, d'ou les dérives malsaines (CQFD)

Cour des comptes Chambres régionales & territoriales des comptes

La **CDC** (Cour des comptes) à déjà alertée les autorités, sur les **actes frauduleux** de nombreuses communes.

Il serait donc normal, que **les magistrats de la CRC** (Cour régionale des comptes), qui relève de graves irrégularités dans les budgets des **SEM,** puissent déposer plainte directement auprès du **Procureur de la République de chaque département** (ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui) ? **https://www.ccomptes.fr/fr**



Justice: Comment accepter qu'une collectivité fasse de la **fraude fiscale**, au motif qu'elle n'est **PAS CONTRÔLÉS** **aucun cadre juridique, ne régule ces côtés *TRÈS* obscurs des mairies**





Plus: Sur la prescription des actes illicites, les concessions d'aménagement sont des concessions de longues durées, alors, doit-on faire abstraction de la période d'origine de la concession, si la **SEM** a commis un où plusieurs délits (?)

Question: (qui fache) comment expliquer les **IMPORTANTS PRODUITS FINANCIERS,** sans placement et quasiment sans trésorerie (?)



Conclusion: L'Etat et les Ministères concernés, débattent actuellement, pour que soit **ENFIN** rapidement, rédigé et voté, **un cadre juridique rigoureux et extrêmement contrôlé dans son application.**



*Pour « **certains** » cette nouvelle devrait-être source de nuits blanches !*

Martine Leroy

Sur le même sujet, dans les archives de MédiaChartres:

https://mediachartres.fr/2022/07/19/sem-spl-la-saga/

https://mediachartres.fr/2022/05/29/la-gloire-de-mon-maire/

https://mediachartres.fr/2022/09/09/copie-de-larriere-boutique-du-beton-de-chartres/

D'autres articles sur MédiaChartres

MUTISME !



MédiaChartres soutien le monde médical.

Dans son dernier article **https://mediachartres.fr/2023/10/13/justice/** **MédiaChartres** faisait déjà allusion à l'indépendance de certains médias, asservis et dévolus au petit pouvoir local en place (**mais, avec de très gros moyens financiers**) !

https://mediachartres.fr/2023/10/13/justice/

Sans leçon à donner, mais . . .

Du **quotidien** à la **petite radio locale**, les journalistes/pigistes se sont biens gardés cette fois ci encore, de révéler aux lecteurs où auditeurs, une information capitale pour les Chartrains-nes et son agglomération, car même avec une actualité particulièrement chargée, rien n'explique le mutisme, qui offre et laisse à chacun-e la possibilité d'échafauder une théorie, qui risque de mettre à mal, toute forme **d'indépendance et de probité** !

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

Radio Intensite

=

Lobby des Consciences

MédiaChartres, le droit de réponse:

- Liberté est offerte à toute personne qui se retrouve nommée ou désignée sur un site internet, un journal ou un périodique, d'obtenir un droit de réponse, conformément aux dispositions de l'**article 13 de la loi**

du 29 juillet 1881.

Chaque année, **l'État Français** (les contribuables) verse des sommes très importantes, aux groupes de presse.

La moindre des choses, serait que ses fonds servent à informer, sans aucune rétention où dissimulation.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndicat_de_la_presse_ind%C3%A9pendante_d%27information_en_ligne

Proposition:

- **N'attribuer les aides que sous condition de respect des obligations légales.**

Lorsqu'il s'agit de faire l'apologie (propagande) des informations concernant les élus-es locaux, cela ne pose aucun problème de déontologie ou de morale (?)

Exemple: https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/

Pour mieux comprendre: (sources)

https://blogs.mediapart.fr/spiil/blog/070921/panorama-2021-des-aides-la-presse

https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Presse-ecrite/Liste-des-aides-a-la-presse-et-des-appels-a-projets/#:~:text=L%27aide%20exceptionnelle%20pour%20les%20entreprises%20de%20presse%20Le,aux%20m%C3%A9dias%20d%27information%20sociale%20de%20proximit%C3%A9%20%28aides%20directes%29

Heureusement, il existe une prise de conscience, et les mentalités semblent vouloirs évoluer dans le bon sens (source)

https://fr.unesco.org/programme-ci/medias

Extrait:

– « Un journalisme libre, pluraliste, indépendant et de qualité est un
pilier de la démocratie, car il relaie des informations permettant
aux citoyens de prendre part activement à la vie démocratique ».

Se soumettre à une forme de « dictature« , ne reflète en rien le véritable travail et le métier du journalisme, mais plus à ceci



Refuser les pressions et les contraintes en matière d'information, c'est être libre de parler, même de se qui fâche, surtout quand cela concerne de près des élus-es ou des proches !

Illustration:



« certains, vont comprendre, les autres devront

attendre (enfin) l'impartialitè des médias » (CQFD)

MédiaChartres, ne couvre pas les faits divers.

Sylvie Muller

JUSTICE !





MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres se fait « **l'écho** » de l'article, de notre confrère **FR3 Centre Val de Loire**, parution du **11/10/ 2023.**



La Presse écrite locale, garde un silence total, sur le sujet (?)

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/info-france-3-la-justice-ouvre-une-enquete-preliminaire-dans-l-affaire-du-contrat-signe-par-la-mairie-de-chartres-a-la-maconnerie-jeanneau-2853533.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20231011&at_recipient_id=



Le maire de Chartres/président de Chartres Métropole (et autres), rentre dans une spirale judiciaire, pour plusieurs raisons. La première étant le nombre de plaintes déposées par (**Chartres et l'Agglo**) ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de la justice et d'autres institutions.

Ce dernier, avait pourtant bien tenté de bâillonner les « **affaires** » en faisant mettre sur la touche, avec l'aide de son **directeur de cabinet** et **un maire de l'Agglo-Lèves**, (en déposantdes **2** plaintes) contre **le référent** du **28** de l'association **Anticor**, qui nous avait révélé ainsi qu'a **FR3**, les dossiers brûlants, suite des nombreuses enquêtes de son équipe. **Cela n'aura visiblement, pas été suffisant pour le maire et ses proches, d'être désormais dans le collimateur de la jusice.**

https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/

La perspicacité et le professionnalisme des journalistes de FR3 Centre, ont également joués un rôle prépondérant dans l'ouverture d'une enquête sur l'un des dossiers.

Des affaires suivies avec le plus grand sérieux par; le nouveau **Procureur de la République,** le nouveau **Préfet** et les nouveaux **Juristes** du **TGI**.





Le « **paternalisme** » des prédécesseurs et les carnets d'adresses, des actuels « **pantouflards** » (garde prétorienne, payée à prix d'or), ne suffisent plus à **garantir l'immunité et l'impunité du maire** et de **certains-nes adjoints-es.**
https://www.youtube.com/watch?v=tFCJONh4ZZE

MédiaChartres à déjà publié sur « Les » sujets:

https://mediachartres.fr/2023/07/23/suite/

https://mediachartres.fr/2023/09/27/copie-de-rapports/

https://mediachartres.fr/2023/09/12/alzheimer/

https://mediachartres.fr/2023/04/26/ciel-couvert/

https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/

(autres articles, sur le site de MédiaChartres).

Début d'enquête (S), qui par « ricochets » et « effets dominos », risquent de conduire à la découverte de biens d'autres choses (…)





Clara Hirch

RÉCIDIVE !



MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres avait précédemment abordé le caractère irascible du **maire de Chartres** et son incontrôlable ironie.

https://mediachartres.fr/2023/10/02/ironie/



Ce dernier vient encore de s'illustrer et de donner la pleine mesure de ses « **retenues**« , lors de l'inauguration du ***salon de l'habitat*** à Chartrexpos. La présence du **ministre délégué chargé des outre-mer, Philippe Vigier** sur le salon, l'a fait sortir de ses gongs en donnant une « ***représentation publique*** » de son talent.



« **Légèrement rancunier**« , il à aussi décidé de manifester son mécontentement par courrier, auprès du ministre de l'intérieur (?) qui ne correspond pourtant en rien à ses propres convictions politiques (curieux paradoxe).

Sans développer, le côté procédurier dans l'âme (et jusqu'au bout des ongles). À proportion égale, Chartres détient le triste record de France, du nombre de plaintes déposées par un maire ! Question; une nouvelle plainte est-elle en préparation ? (une de plus).

Demi-surprise, le maire ayant habitué les Chartrains-nes, à des frasques truculentes. **MédiaChartres** soupçonne dans cette réaction, l'expression d'une certaine jalousie exacerbée, celle ne pas avoir été sollicité à ce poste (pourtant amplement mérité) **(…)**

https://www.psychologue.net/articles/faire-face-a-la-jalousie



Belle démonstration de celui, qui avait un temps, le rêve et la prétention de diriger la France. Souvenez-vous c'était hier.



Et pourtant, cela n'a pas séduit les Français-es ?








JEAN-PIERRE GORGES
LA FRANCE
C'EST VOUS !
ENSEMBLE, REPRENONS
NOTRE PAYS EN MAIN




CHARLES AZNAVOUR
Je m'voyais
déjà
vevo



Le maire à même soupçonné l'actuel Président de la République, de lui « **emprunter** » ses idées. Les problèmes de la France, étant si nombreux, **MédiaChartres** espère vraiment qu'il en est rien.

Alice Cellier

FACTURES . . .





MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres vous informe de vos droits, malheureusement trop souvent ignorés.



En pleine tempête d'inflation, beaucoup de personnes s'interrogent sur les notes de frais des Élus-es, des dépenses parfoit où (trop) souvent » **indécentes**« , injustifiées où à des fins privées (…)

https://mediachartres.fr/2021/04/28/un-achat-pour-la-collectivite-vraiment-2/

Si les citoyens-nes ont des devoirs, ils (elles) ont aussi des droits !



La citoyenneté est la participation à la vie publique dans toutes ses dimensions, politique avec le droit de vote, civique avec les libertés publiques et sociale avec la naissance de l'Etat providence.

L’exercice de la citoyenneté est compromis lorsque le lien social est fragilisé par les difficultés économiques et sociales ou par la priorité donnée aux allégeances particulières sur la « communauté des citoyens ».

Quelle que soit la raison et celui ou celle qui fait une dépense, dîte « **publique**« , tous doivent pouvoir justifier de; la nécessité, de l’impératif, de la chose, des factures et du mode de payement.



Il est **possible** et **normal** pour chaque citoyens-nes, de vouloir savoir comment l’argent des contribuables est dépensé.

Sachez qu’il existe un site, ou chacun-e peut soliciter **un/une Élus-es**, pour obtenir des explications, les motifs et les copies des factures de dépenses effectuées, quel qu’en soit la nature.

https://madada.fr/

https://madada.fr/aide/credits

https://madada.fr/aide/cada

La Cada

https://www.cada.fr/



MédiaChartres vous invite à être curieux, pour aller plus loin concernant les personnes qui organisent et dirigent votre vie au quotidien, rendez-vous **ICI: https://www.hatvp.fr/ à la rubrique: consulter.**

Un brin d'histoire: https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration_nationale_des_contribuables

En conclusion, vous pouvez également avoir connaissance du document suivant (un peut long, mais très instructif).

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgfip/BOFiP-GCP/2022/01-2022/gcp220003.pdf

Vous disposez à présent, des éléments nécessaires à vos demandes, recherches où simple curiosité.



Noël Lechable

IRONIE . . .





MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres relève une fois de plus, les « **très grandes qualités du maire de Chartres** » 28000, qui lui valent une renommée . . . extra- terrestre !



Il semble impossible pour le personnage, de répondre à une **question posée démocratiquement**, sans faire un déballage de sa « **science** » à la sauce « **fiel** » et saupoudré d'ironie. **Et puis, dans l'incapacité de controler toutes pulsions agressives** !

https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/758577171890415

Comportement totalement impensable, de la par d'un maire digne de ce Nom, qui se respect !



Constatation, d'une agressivité permanente lamentable. Symptômes bien connus dans la frustration, accros aux opiacés et autres drogues dures (?) **Voir, l'avis des experts, ci-dessous:**

https://www.psychologue.net/articles/agressivite-et-colere-pathologiques-combattez-les-avec-assertivite

https://www.msdmanuals.com/fr/professional/troubles-psychiatriques/prise-en-charge-du-patient-pr%C3%A9sentant-des-troubles-mentaux/urgences-comportementales



besoin d'une adresse ?

MédiaChartres, est compatissant à l'égard de toute personne, devant avoir à **supporter** l'élu et son comportement irrationnel, pour raisons professionnelles où même . . .

personnelles.



L’homme ne touche plus terre, il se revendique être « **Wikipedia** » à lui seul, et les seules bonnes idées à retenir, sont évidemment … toujours les siennes.

La Ville de **Chartres** doit-elle se réjouir, d’avoir un « **guide suprême** » (pas celui de la cathédrale) non, l’autre (…)

Pour **MédiaChartres**, au dela du possible « **problème** » de santé, tout ceci s’apparente avant tout, purement et simplement, à de **l’abus de pouvoir.**

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/la-responsabilite-penale-des-elus





Sandra Michelle